

Dans le cadre et avec le soutien du programme de recherche PHC Galilée 2019, les équipes de l'Université Toulouse I Capitole et de l'Université de Vérone organisent des ateliers doctoraux sur le thème :

« **Le rôle des juges face aux crises migratoire, sécuritaire et économique en France et en Italie** »

À travers ces deux journées d'études, qui se dérouleront à l'Université Toulouse I Capitole, les doctorants et jeunes docteurs sont invités à se pencher sur le rôle des juges face aux crises migratoire, sécuritaire et économique.

La question est de savoir s'il existe un juge de la crise ou plus précisément une politique jurisprudentielle de la crise.

Le « rôle » des juges peut être appréhendé selon trois axes.

Premièrement, sous la perspective de la séparation des pouvoirs, il s'agit d'apprécier leur rôle objectif, dans l'ordre juridique en général.

Deuxièmement, selon une dimension plus subjective, peut être prise en compte la manière dont les juges perçoivent leur office.

Enfin, il s'agit d'analyser le cheminement logique qui guide le raisonnement des juges à la décision.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

irdeic@ut-capitole.fr

Gaëlle LE MERER

Manufacture des tabacs 21, allée de Brienne 31000 Toulouse France

PLAN D'ACCÈS UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

Manufacture des Tabacs



Programme GLM

ATELIERS DOCTORAUX

Le rôle des juges face aux crises migratoire, sécuritaire et économique en France et en Italie

Programme de recherche PHC Galilée 2019

21-22 novembre 2019
MQ 212

Manufacture des Tabacs
21 allée de Brienne
31042 Toulouse
Renseignements :
Gaëlle LE MERER
irdeic@ut-capitole.fr



UNIVERSITÀ di VERONA

Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne



CAMPUS FRANCE
campusfrance.org



9h Allocutions d'ouverture Saluti istituzionali

Philippe Nélidoff – Doyen de la Faculté de Droit et Science politique, UT1 Capitole

Marc Blanquet – Directeur de l'IRDEIC, UT1 Capitole

9h30 Propos introductifs - Introduzione par Stefano Catalano et Nicoletta Perlo

10h LA CRISE MIGRATOIRE - LA CRISI MIGRATORIA

Présidé par :

Stefano Catalano – Professeur associé à l'Université de Vérone

Cecilia Siccardi – Docteur de l'Université de Milan

Presiedono Stefano Catalano e Cecilia Siccardi

10h – 11h30

Section I Le rôle du juge face au Decret Salvini

Sezione I Il Giudice di fronte al Decreto Salvini

Francesca Raimondo – Doctorante à l'Université de Bologne, La protection humanitaire en Italie : le rôle de la jurisprudence après le décret Salvini - La protezione umanitaria in Italia: il ruolo della giurisprudenza dopo il decreto Salvini

Giada Grattarola – Doctorante à l'Université de Pavie, Le juge ordinaire italien comme balancier dans la protection des Droits individuels: lignes de tendance des jugements rendus à propos du d.l.113/2018 ("Décret Salvini")- Il giudice ordinario italiano come arbitro nella protezione dei diritti individuali: linee di tendenza delle decisioni rese in relazione al D.l. n. 113/2018 (Decreto Salvini)

Pietro Villaschi – Doctorant à l'Université de Milan, Le rôle des juges dans la procédure de protection internationale suivant la suppression de la protection humanitaire par le Decret n° 113/2018: réflexion sur la garantie constitutionnelle du droit d'asile dans le système juridique italien - Il ruolo del giudice nel procedimento di riconoscimento della protezione internazionale a seguito dell'abrogazione della protezione umanitaria da parte del D.l. n. 113 del 2018: riflessioni sulla garanzia costituzionale del diritto d'asilo nell'ordinamento italiano

Nicola Canzian – Doctorant à l'Université de Milan, Le juge garant du droit des étrangers - I giudici quali garanti dei diritti degli stranieri

Débat- Dibattito

11h30 – 11h45 Pause café – Coffe break

11h45 – 13h00

Section II Le principe de solidarité et le rôle des Cours

Sezione II Il principio di solidarietà e il ruolo delle Corti

Roberta Bendinelli – Doctorante à l'Université de Strasbourg, Le juge et les mineurs - Il giudice e i minori

Melisa Lopez – Docteur de l'Université Grenoble Alpes, Le principe constitutionnel de fraternité en France : une question morale et politique - Il principio costituzionale di fraternità in Francia: una questione morale e politica

Valentina Carlino – Doctorante à l'Université de Sienne et à l'Université Paris 1, Le demandeur de protection internationale et l'accès à la protection juridictionnelle. Le rôle de la Cour constitutionnelle italienne - I richiedenti protezione internazionale e l'accesso alla tutela giurisdizionale. Il ruolo della Corte costituzionale italiana

Débat - Dibattito

14h30 – 15h30

Section III Le rôle du juge administratif

Sezione III Il ruolo del giudice amministrativo

Annamaria Briamonte – Doctorante à l'Université de Milan-Bicocca, Le rôle du juge administratif par rapport aux acts dans le domaine de l'immigration - Il sindacato del giudice amministrativo sui provvedimenti adottati in materia di immigrazione

Amine Abdelmadjid – Docteur de l'Université Paris 1, Le rôle du juge administratif français face à la crise migratoire - Il ruolo del giudice amministrativo di fronte alla crisi migratoria

Débat - Dibattito

15h30-15h45 Pause café - Coffe break

15h45 – 17h LA CRISE SÉCURITAIRE - LA CRISI DELLA SICUREZZA

Présidé par :

Laurence Dumoulin – Chargée de recherche CNRS PACTE Science Po Grenoble

Julia Schmitz – Maître de conférences à l'Université Toulouse 1 Capitole

Presiedono Laurence Dumoulin et Julia Schmitz

Marco Lavatelli – Doctorant à l'université de Milan-Bicocca, Juridiction pénale et décision en matière d'immigration, la garantie et la séparation des pouvoirs - Giurisdizione penale e provvedimenti in materia d'immigrazione, fra garantismo e separazione dei poteri

Kevin Mariat – Docteur de l'Université Jean Moulin – Lyon, Le juge pénal italien et la crise migratoire - Il giudice penale italiano e la crisi migratoria

Luca Baron – Doctorant à l'université d'Udine et à l'Université de Trieste, Le contrôle de constitutionnalité à la lumière du "moment punitif" italien: la proportionnalité du principe et la fonction réhabilitative de la peine comme limite contre l'attitude sécuritaire soit disant populiste - Il controllo di costituzionalità alla luce del contesto attuale: il principio di proporzionalità e funzione rieducativa della pena quali "argini" all'attitudine securitaria del c.d. populismo penale

Carolie Klipfel – Doctorante à l'Université Paris 1, Les outils à disposition du juge visant à renforcer son rôle réduit en temps de crise - Gli strumenti a disposizione del giudice volti a rinforzare il suo ruolo limitato in temi di crisi

Débats - Dibattito

VENERDÌ 22 NOVEMBRE 2019 VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019

09h30 LA CRISE ÉCONOMIQUE - LA CRISI ECONOMICA

Présidé par :

Wanda Mastor – Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole

Nicoletta Perlo – Maître de conférences à l'Université Toulouse 1 Capitole

Presiedono Wanda Mastor e Nicoletta Perlo

09h30 – 10h45

Section I La modulation des effets dans le temps des décisions lors de la crise économique

Sezione I La modulazione degli effetti delle decisioni nel tempo durante la crisi economica

Giorgio Bonerba – Doctorant à l'Université Aldo Moro de Bari, Crise économique et Cour constitutionnelle : intervention ou self restraint ? - Crisi economica e Corte costituzionale: interventismo o self restraint?

Martina Condorelli – Docteur de l'université Paris 2, Sécurité juridique et argument économique dans la modulation des effets des annulations contentieuses et des décisions d'inconstitutionnalité - Sicurezza giuridica e la questione economica nell'ambito della modulazione degli effetti della decisioni di incostituzionalità

Nannerel Fiano – Doctorante à l'Université de Milan, La gestion des effets dans le temps des décisions à la lumière de la nécessité d'éviter un impact économique excessif - La gestione degli effetti delle sentenze di accoglimento nel tempo alla luce della necessità di evitare un impatto economico eccessivo

Débat - Dibattito

10h45 – 11h Pause café - Coffe break

11h – 12h

Section II "Le rôle du juge en matière d'environnement"

Sezione II "Il ruolo del giudice in materia ambientale"

Anna Giurickovic – Doctorante à l'Université La Sapienza de Rome, La "jurisprudence de crise" en Italie et en France, dans le champ des infra-structures stratégiques: les juges rejettent la question environnementale. - La "giurisprudenza della crisi" in Italia e in Francia in materia di infrastrutture strategiche: i giudici rigettano le istanze ambientali

Giorgio Cataldo – Doctorant à l'Université du Salento, Les besoins économiques productifs et les intérêts territoriaux. Les choix des juges et du législateur dans la prospection et l'activité de recherche d'hydrocarbures dans la mer: le cas italien - Esigenze economiche e interessi territoriali. Le scelte del giudice e del legislatore nell'ambito delle attività di estrazione degli idrocarburi in mare: il caso italiano

Débat - Dibattito

12h Conclusions - Conclusioni par Stefano Catalano et Nicoletta Perlo